



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Date de présentation du projet médical du centre hospitalier de Mayotte  
Question écrite n° 31889

### Texte de la question

M. Mansour Kamardine alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur le retard de présentation du « projet médical » du centre hospitalier de Mayotte (CHM). En effet, le projet médical qui devait être présenté en 2019 n'a toujours, à ce jour, pas été soumis aux instances du CHM. Pourtant, le projet médical est la pierre angulaire de toute réflexion stratégique relative à la planification sanitaire d'un centre hospitalier car du projet médical découle le projet d'établissement, le projet de soins, le projet des ressources humaines, le projet de système informatique, le projet de financement et la stratégie immobilière. Son élaboration est un temps de démarche globale et participative, visant à mobiliser les ressources d'un établissement dans un sens commun et partagé par tous. Il est communément élaboré sous le double pilotage du président de la commission médicale d'établissement et du directeur des affaires médicales de l'établissement. Or depuis un an, le CHM n'a plus de directeur des affaires médicales. Cette situation est fortement préjudiciable à l'amélioration urgente de l'offre de soins à Mayotte, territoire dont il est de notoriété publique qu'il est le plus grand désert médical et hospitalier de France. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir favoriser la nomination en urgence d'un directeur des affaires médicales au CHM et de lui indiquer la date de présentation devant les instances du centre hospitalier du « projet médical ».

### Données clés

**Auteur :** [M. Mansour Kamardine](#)

**Circonscription :** Mayotte (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31889

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [18 août 2020](#), page 5543

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)